

Le dossier Caterpillar a comme de bien entendu alimenté une grande partie des débats du Conseil communal du lundi 5 septembre, présidé par le bourgmestre, Paul Magnette. Devant une importante délégation des membres du personnel de l'entreprise et de sous-traitants, le Conseil a commencé par manifester sa solidarité et son soutien en adoptant unanimement une motion au travers de laquelle il dénonce le cynisme, la brutalité et la cruauté de la décision du groupe de vouloir fermer le site de Gosselies.

On s'y attendait: Le dossier Caterpillar serait LE sujet prioritaire du menu du Conseil communal de rentrée, le lundi 5 septembre. Et de fait, comment en eut-il été autrement?

*« Nous avons toutes et tous vécu cette annonce comme une tragédie pour notre région »* expliqua d'emblée le bg P. Magnette, une fois le pv de la séance du 27 juin 2016 approuvé sans remarque. *« Tout le monde est à la fois atterré et scandalisé par l'attitude américaine de ce groupe. C'est une situation extrêmement compliquée parce qu'il s'agit d'une très grande entreprise mais c'est une entreprise dont le siège social est très lointain et avec laquelle il est difficile de discuter et plus encore de négocier. Le combat sera long, il sera difficile mais je peux vous assurer que nous sommes totalement du côté des travailleurs de Caterpillar, tous les sous-traitants et de leurs familles- ceux-ci étaient d'ailleurs venus en nombre faire état de leur colère et de leur détresse mais aussi revendiquer, de vive voix, le droit à s'intégrer dans d'éventuelles Task Force - et que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les soutenir et faire en sorte de sauver le maximum d'activité sur le site. Dans une union sacrée que nous avons voulue avec les différents niveaux de pouvoir, nous mobiliserons tous les moyens qui sont les nôtres dans ce combat. On a parfois le sentiment que le politique est impuissant face aux forces de l'argent, c'est un sentiment auquel il ne faut pas se laisser aller. Nous avons du pouvoir; il y a des lois, il y a des règles en ce compris au niveau communal et nous devons les faire appliquer »* conclut le président, avant de céder le micro à Gérard Monseux, chef de groupe PS.

*« Si vous le permettez, repris ce dernier, quant à moi, je ne parlerai plus de Caterpillar mais de « Cater-pillard ». L'indignation du groupe socialiste est grande face à la tragédie qui touche les travailleurs et leur famille. Le groupe tient à exprimer sa solidarité envers ces personnes et manifester sa colère face au cynisme et à la cruauté qui sont devenus les seuls carburants du moteur économique; le groupe PS, ajouta le conseiller, désire attirer l'attention sur le fait que, à son sens, si le système économique mondial n'est pas réorienté vers la prise en compte du long terme et de l'humain, le monde connaîtra des cataclysmes écologiques, sociaux, politiques et guerriers; il est donc temps de remettre la finance à sa juste place et de rendre aux êtres humains celle qu'elle mérite. Bref, il est temps que l'économie redevienne positive ».*

Pour cela, on pourrait s'inspirer de cette motion qui porte plusieurs interpellations: aux dirigeants de la multinationale tout d'abord, pour qu'ils communiquent aux autorités publiques et aux représentants des travailleurs, en toute transparence, l'ensemble des informations relatives aux intentions de leur plan. Deux: A tous niveaux de pouvoir, les forces politiques sont priées de se mobiliser pour assurer un avenir à court, moyen et long terme. Trois: la motion interpelle les autorités européennes afin que soit mise en place une réelle politique industrielle, intégrée au sein de l'Europe, axée sur la recherche et le développement, l'innovation et l'efficacité énergétique tout en n'oubliant pas la mise en place d'une politique fiscale et sociale équitable au sein des pays de l'espace européen.

*« Le conseil communal entend également se montrer solidaire des victimes d'un monde où les impératifs financiers écrasent trop souvent la dignité humaine et s'associe au désespoir des travailleurs et de leur famille »*

*« Il y a de quoi, 3 jours après cette terrible annonce être encore sous le choc »* poursuivi Olivier Chastel, au nom du groupe MR. *Cette annonce est d'une violence extrême; sur la forme, jamais nous n'avons vécu une telle situation; sur le fond, on est véritablement en droit de se demander si tout cela n'a pas été préparé depuis un certain nombre d'années. Le vendredi 2 septembre 2016, que j'ai qualifié de vendredi noir, j'en suis sûr, restera gravé dans toutes nos mémoires ».*

*« Nous plaidons pour que tous les niveaux de pouvoir s'entendent sur la manière avec laquelle il faut contrer cette décision de Caterpillar. Je pense, effectivement, qu'étape après étape, et dans l'évolution de la procédure à venir, pas à pas, nous devons serrer les coudes et analyser, à chaque étape, ce qu'il y a lieu de faire ».* En commençant peut-être, selon O. Chastel, par examiner, en s'appuyant sur le droit belge, *la possibilité de déposséder les américains de la totale maîtrise des décisions en lançant des citations devant les tribunaux.»* Enfin, *« il faut analyser tout ce qu'il est possible de sauver sur le site de Caterpillar, examiner toutes les pistes de reprise de l'activité industrielle. Il faut tout faire pour assurer un avenir à tous les travailleurs; je pense qu'on a un certain nombre de moyens de pression à faire valoir vis-à-vis de cette entreprise pour négocier pas à pas ».*

Sur le même longueur d'ondes, Véronique Salvi, pour le cdH, a rappelé combien le drame qui secoue Gosselies ne touche pas uniquement Charleroi. *« Nous avons donc tous intérêt à être solidaires. Aujourd'hui nous sommes à Charleroi; demain nous serons au parlement wallon pour, là aussi, interroger, interpeller le gouvernement pour voir, effectivement, de quelle manière on peut agir ensemble. Il y aura le même type de démarche au fédéral. Aujourd'hui, je pense effectivement que l'objectif est de pouvoir trouver des solutions rapides, sereines et structurées. On nous attend au tournant car je pense qu'il ne faut plus qu'un 2<sup>e</sup> Caterpillar arrive, ni à Charleroi ni ailleurs. La mise en place d'une Task Force rassemblant l'ensemble des travailleurs de Caterpillar et des sous-traitants est évidemment fondamentale. Les hommes et les femmes politiques sont en tout cas plus que touchés et veulent agir. Je pense, qu'ensemble, nous pourrons trouver la juste solution »*, conclut la conseillère non sans avoir salué, en la circonstance, la dignité manifestée tant par travailleurs que leurs représentants syndicaux.

La dignité des travailleurs, c'est ce que tint également à saluer X. Desgain à l'entame de son intervention. *« Comme écologistes, nous plaidons pour que 4 axes d'actions soient menés avec les forces vives ».* Premier axe: le soutien aux travailleurs et à leurs délégués syndicaux- y compris ceux de la sous-traitance (une proposition de loi sera relayée par les Verts au fédéral pour les inclure dans la procédure Renault); 2<sup>e</sup> axe: La recherche d'un avenir pour le site de Gosselies en accentuant le travail prospectif avec les acteurs économiques; .3. Engager des débats pour l'instauration d'une politique industrielle européenne; 4.: Penser l'économie autrement. *« Il faut une économie au service de l'homme sans détruire la planète sur laquelle nous vivons. Nous soutiendrons la motion qui a été proposée; elle reprend des éléments mais nous y ajouterons des inflexions en cours de discussion; on l'a déjà fait par le passé; nous continuerons, je pense, à apporter la valeur ajoutée que les écologistes peuvent apporter dans un développement économique durable qui respecte les gens et la planète ».*

*« La fermeture de Caterpillar qui est annoncée aujourd'hui est inacceptable »* ajouta

pour sa part Sophie Merckx, pour le PTB. « *Caterpillar, c'est une des plus grosses multinationales au monde; l'année passée, elle a encore augmenté son dividende de 10% pour la 22<sup>e</sup> année consécutive. A Caterpillar, le problème ce n'est pas le coût du travail, mais le coût du capital. Il est clair aussi que la politique des cadeaux fiscaux de dizaines de millions d'euros et subsides sans retour ne permet pas de garantir l'emploi* ». Evoquant entre autres les limites de la loi Renault, « *il est temps, dit-elle, de prendre, aujourd'hui, des mesures contre le terrorisme social. Nous ne pouvons pas nous enfermer dans la logique de la fermeture; nous devons tout faire en sorte que le site puisse continuer à produire* ». Face à l'indécence des patrons, « *nous proposons de saisir, de manière tout-à-fait exceptionnelle, tous les outils de Caterpillar pour mettre une pression maximale sur les négociations qui, aujourd'hui, vont débiter* », conclut la conseillère, en s'interrogeant si la Ville ne pouvait, d'initiative, entreprendre des démarches en ce sens auprès du tribunal du travail.

Pour suivre, la présentation par l'échevine Anne-Marie Boeckeaert des nouvelles mesures visant à améliorer le fonctionnement des Maisons Citoyennes : Elargissement des plages d'ouverture, modification des horaires et des permanences et nouvelles dispositions d'organisation afin de réduire les temps d'attente.

Elargissement des plages d'ouverture et adaptation des heures de permanences : Dixit Anne-Marie Boeckeaert, le modèle actuel a montré ses limites. Une adaptation était devenue nécessaire vu le temps d'attente trop long pour le citoyen. La réorganisation des plages d'ouverture, en vigueur depuis le lundi 5 septembre, visent selon elle avant tout à offrir une meilleure lisibilité et plus de flexibilité, sans toutefois modifier les horaires de prestations des agents.

Les nouveaux horaires se déclinent comme suit : Lundi : 8h - 12h et 13h - 16h30; Mardi : 8h - 12h et 13h - 18 h 30; Mercredi : 8h - 12h et 13h - 16h30; Jeudi : 8h - 12h - FERMETURE PM; Vendredi : 8h - 12h et 13h - 16h30; Samedi : 9h30 - 12h (uniquement à Marcinelle). Au lieu d'une seule permanence, le jeudi soir et dans un seul lieu, on élargit celle-ci dans les 5 districts le mardi soir. Cela permet donc de garantir une plage d'ouverture plus large.

En chiffres, « *nous passons ainsi de 157,5 à 180 heures de plage d'ouverture des Maisons Citoyennes, par semaine et pour les 5 districts, soit 90 heures de plus en moyenne par mois. Nous pouvons estimer à 4500, les démarches supplémentaires par mois pouvant être effectuées. Les permanences du samedi sont maintenues à Marcinelle de 9h30 à 12h.* »

Mise en place d'un « guichet express » pour l'enlèvement des documents : Dorénavant, les citoyens qui se présentent pour retirer un document commandé, par exemple une carte d'identité, un passeport, un extrait de casier judiciaire,... pourront se présenter à un guichet distinct dédié uniquement à cela et ne pas attendre une seconde fois dans une file de commande.

Prise de tickets : Obligation de prendre un ticket numéroté pour chaque personne de la famille. Cela évitera de voir entrer des familles complètes pour renouveler l'ensemble des pièces d'identité avec un seul numéro et permettra au personnel de mieux gérer l'ampleur du travail.

Reprise du traitement des dossiers de mariages par le service des mariages et des formulaires de prise en charge par le service des étrangers : Un dossier de mariage monopolise un agent durant +/- 45 minutes. De plus, les couples doivent se rendre

obligatoirement au Centre des mariages de Marcinelle pour signer la déclaration de mariage... A partir de septembre 2016, la totalité des dossiers seront traités uniquement par le centre des mariages. Cette nouvelle organisation présente, selon l'édile, le double avantage d'alléger la charge de travail des guichets et de ne faire déplacer les couples qu'une seule fois. Les formulaires de prise en charge seront dorénavant traités uniquement par le service des étrangers. Un gain de temps également pour le demandeur grâce à cette centralisation.

Enfin, *« nous avons, dans de très brefs délais, renforcé les équipes en puisant dans le plan d'embauche 2016, en faisant appel à la mobilité interne et ce, sans occasionner de coûts supplémentaires pour la Ville »*. Cela a permis de dégager 7 Equivalents temps plein supplémentaires. *« On a vraiment du personnel très motivé, du personnel qui en veut, mais qui était vraiment découragé et qui avec ces nouvelles mesures espère, et je l'espère aussi, j'en suis sûre, voir les problèmes connus aller en régressant. Pour le budget 2017, je ne manquerai pas de rappeler à la Ville que l'Etat-civil/Population est une des missions essentielles de la Ville, qu'on le veuille ou non »*. Anne-Marie Boeckart a enfin signalé que chaque ménage serait informé très prochainement de ces nouvelles dispositions.

Il y avait aussi des interventions et questions d'actualité au menu.

Alors que l'ouverture de Rive Gauche se profile à l'horizon, l'offre commerciale est-elle suffisamment de qualité, à Charleroi? C'était la première des questions posées à l'échevin Philippe Van Cauwenberghe par Jean-Pierre Deprez (MR). En la matière, *« nous savons que ce n'est pas la quantité de médicaments qui redonne le tonus et le peps, mais bien plutôt la qualité de la potion magique. Et, justement, sur ce plan, ne pouvons-nous (pas) nourrir la crainte d'une offre commerciale par trop similaire et- partant- peu attractive pour le chaland carolo mais aussi « étranger »? dit en substance le conseiller réformateur qui voit d'un bon oeil la proposition faite par deux députés socialistes bruxellois de créer un service d'aide à la décision qui faciliterait l'initiative des commerçants quant aux choix de leurs surfaces, un peu à l'image du reste de l'action des AIS.*

*« C'est effectivement une bonne »* idée lui rétorqua l'échevin Van Cauwenberghe, *cela permettrait, en tout cas, de réguler les commerces en-dessous de 400 m2 (au sujet desquels la Ville n'a pas son mot à dire).* *« Néanmoins, pour créer une telle agence, il faudrait que les propriétaires de cellules vides jouent le jeu en confiant leur(s) bien(s) à celle-ci. De plus, il faut être conscient qu'une telle structure nécessite un budget. Le ministre Jean-Claude Marcourt a été interpellé au parlement wallon à ce sujet en avril dernier et a répondu que l'élaboration d'un programme de soutien et de développement des commerces était en cours pour les centres villes wallons. Ce plan nous sera présenté incessamment sous peu. En attendant, au niveau de la Ville, je tiens à rappeler que le développement commercial et le recensement des cellules vides fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'asbl Charleroi Centre Ville. Dans le cadre du schéma de développement commercial et des décisions de stratégie prises par le Collège, l'asbl a créé dans un premier temps un magasin Pop & C. Compte tenu du*

*succès rencontré, un autre appel à projet devrait être lancé dans ce cadre. » Plus d'infos d'ici la fin de l'année a promis Philippe Van Cauwenberghe.*

Quant à Sofie Merckx, c'est pour relayer l'inquiétude de bon nombre de Carolos qui ont vu arriver la taxe poubelle bien à l'avance qu'elle prit la parole.

*« Non, ce n'est pas logique que la Ville envoie une facture comme celle-ci sans s'assurer que tous les Carolos soient bien au courant et aient eu le temps de s'organiser! Nous demandons que les Carolos puissent payer cette taxe à la même époque que les années précédentes. Parce que l'information est arrivée trop tard et que les Carolos perdent 3 mois pour lesquels ils sont en ordre vis-à-vis de cette taxe » dit-elle en substance. « Le PTB dénonce cette logique qui consiste à faire payer l'austérité au citoyen. Nous vous demandons, aujourd'hui, de ne pas envoyer de rappel avant le mois de décembre aux familles qui seraient restées en défaut de paiement ».*

*« Tout comme vous, nous sommes sensibles aux difficultés sociales, toutefois, je vous rappelle que si l'administration a été amenée à anticiper de quelques mois l'envoi des avertissements extraits de rôle de la taxe de collecte et de traitement des déchets ménagers c'est en application d'une directive du plan de gestion de la Ville, plan établi en concertation avec les autorités régionales en contrepartie d'aides financières importantes indispensables au maintien d'un service local de qualité dans notre ville », souligna dans sa réponse l'échevine Déléguée, Françoise Daspremont. « Ce que vous semblez ignorer ou ne pas comprendre malgré la réunion du 23 août au cours de laquelle tous les arguments ont pu vous être exposés, c'est le fait qu'une fois l'avertissement extrait de rôle transmis au citoyen, c'est le Code fédéral des Impôts qui s'applique à toutes les taxes. Le citoyen a alors deux mois pour s'acquitter de celle-ci. De plus, au niveau local, le Code de la Démocratie confie au directeur financier, sous sa propre responsabilité, et sans que le Collège n'y puisse rien, le soin de veiller au recouvrement de celle-ci ». Conclusion: « L'octroi d'un délai supplémentaire, dit F. Daspremont, est un acte illégal. Qu'à cela ne tienne « tout citoyen qui ressentirait des difficultés à s'acquitter de la taxe en question, en une seule échéance, peut prendre contact avec les services financiers de la Ville . A ce jour, toute situation (justifiée) exposée a été prise en considération » conclut l'édile.*

*« Vous évoquez une fois encore le plan de gestion; je pense qu'il faut pouvoir le remettre en cause » repris quant à elle Sofie Merckx, rappelant le pas en arrière effectué dans le dossier des garderies scolaires.*

Point d'orgue du débat avec X. Desgain: *« J'ai trouvé votre réponse assez froide par rapport aux difficultés que les gens rencontrent à payer 2 fois la taxe sur la même année ».* Et le conseiller d'y aller de deux propositions: offrir la possibilité de mensualiser les paiements aux personnes qui ont des difficultés financières; instaurer un système alternatif plus proportionnel prenant en compte la quantité des déchets déposés.

Les déchets, on y reste, avec une intervention de J-Ph. Preumont (PS) au sujet de la propreté, ou plutôt le manque de propreté en ville. *« De nombreux citoyens éprouvent*

*un sentiment général de manque de propreté de la ville »(...). Je ne suis pas un adepte de la répression mais je pense celle-ci nécessaire car une poignée de personnes malveillantes ne peuvent continuer à polluer le lieu de vie de l'ensemble des citoyens de notre ville ». Alors quelle(s) action(s) et sanction(s)?*

*« Comme vous, je salue le travail des équipes; c'est un peu le tonneau des Danaïdes ou le mythe de Sisyphe qui se répète » expliqua l'échevin C. Devillers. « Malheureusement, ce travail est sali et piétiné par d'immondes cochons inciviques et malpropres. Malgré le courage des équipes, malgré le travail de sensibilisation, l'investissement de nombreux riverains, il y a une absence totale du respect du travail fourni par les uns et les autres qui me rend particulièrement furieux. Je vous rejoins pour dire que la répression est essentielle et qu'elle doit, pour ma part, s'intensifier » ajouta l'édile en précisant, ainsi qu'il lui était demandé, que pas moins de 38 actions spécifiques (4 sur le territoire de Gilly) ont été menées en plus des interventions quotidiennes durant les mois de juillet/août. Notamment lors des récentes festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de Charleroi.*

Côté chiffres, l'échevine Déléguée, F. Daspremont, a indiqué qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> septembre de cette année, 391 PV et comptes rendus administratifs ont été réceptionnés pour contravention à l'article 108 du RGP, pour un total d'amendes administratives atteignant les 12.000€ (+500€ pour les amendes découlant de l'ordonnance du 28/02/2011). *« Ces chiffres, qui ne sont pas disponibles par section, ne peuvent cependant pas cacher un problème général persistant en la matière. Principalement, c'est le manque de preuves et la grande difficulté d'attraper les personnes en flagrant délit qui freine l'efficacité de l'outil répressif. Mais, conclut l'édile, rassurez-vous, nous ne restons pas inactifs ».* Ainsi, après une première expérience menée avec des caméras placées en des endroits stratégiques début de cette année (très vite vandalisées et rendues inutilisables), *l'administration mène actuellement une réflexion afin de proposer d'autres solutions en vue de mener d'autres expériences pilotes en la matière. La réduction de ces incivilités et nuisances constituent un axe essentiel du projet de redynamisation de notre ville ».*

Caserne Trésignes, piscine Solvay, tour de Gosselies... Quelle sauvegarde pour notre patrimoine carolo? La question était posée par J-Ph. Preumont (PS) à l'échevin M. Fekrioui. *« Nous venons de célébrer les 350 ans de Charleroi; c'est essentiel de toujours avoir un oeil tourné vers le rétroviseur pour avancer sans encombre. D'où l'importance de sauver les vestiges de notre passé qui le peuvent encore pour construire un futur et un présent cohérents »* dit-il en substance.

*« Concernant le musée des Chasseurs Pied et le Pôle de la Mémoire, le dossier est dans les mains d'Igretec »* informa Mohamed Fekrioui.

S'agissant de la piscine Solvay, *« nous travaillons de manière transversale au niveau de la Ville pour contraindre le propriétaire à entretenir et valoriser son bâtiment. Même si elles ne sont pas encore visibles, il y a des avancées; l'administration est aujourd'hui en contact avec un représentant de l'asbl ».*

Quant au théâtre Varia, l'IPW, propriétaire du site, y a mené en 2014 divers travaux de maintenance et de sécurisation en attendant qu'un projet puisse se dégager. L'IPW continue malgré tout à investir pour sa sauvegarde ajouta l'édile.

D'une manière plus générale maintenant, *« je continuerai à mener une politique de restauration et de mise en valeur du patrimoine remarquable. Au niveau des bâtiments classés appartenant à la Ville, plusieurs travaux de maintenance sont planifiés »* a souligné M. Fekrioui. En fonction des priorités, il a cité ceux devant être menés à la Maison Dorée (toiture et ferronnerie), à l'église st-Paul (toiture) et au château de Monceau (toiture). Une maintenance de la toiture de la chapelle des Affligés, à Jumet, figure aussi au programme, tout comme les travaux de restauration de l'hôtel de ville (Beffroi, carillon, mise en conformité incendie et desamiantage de la salle des Fêtes + rénovation des toitures). A côté de cela, *« il y a aussi plusieurs bâtiments commémoratifs qui devraient être restaurés d'ici 2018. Concernant les bâtiments « ville », mon cabinet continue à collaborer avec Espace Environnement à sensibiliser les propriétaires privés d'éléments architecturaux appartenant au Petit Patrimoine Populaire wallon. Au-delà de la sensibilisation, nous les encourageons à les restaurer grâce aux subventions régionales disponibles; nous les accompagnons tout au long de leurs démarches »*. Résultat: 3 dossiers ont abouti en 2016 s'est félicité l'édile.

Concernant le Pôle de la Mémoire, X. Desgain, relayant au passage aussi la même inquiétude des Associations patriotiques, a insisté sur l'urgence de le voir se concrétiser au plus vite: *« Je pense qu'il est important qu'il aboutisse rapidement et que les jeunes générations qui n'ont pas connu la guerre puissent aller dans un lieu proche où on peut les aider à se souvenir de ce qui s'est passé pour éviter qu'on ne recommence le même genre de folie »*. Ce dont a bien convenu l'échevine Déléguée, F. Daspremont.

A la différence des anciennes périodes de canicule, la Ville, dixit Luc Parmentier (Ecolo), hormis une communication sur le site charleroi.be et la distribution de flyers, aurait peu communiqué sur le sujet.

*« Plus largement, a informé l'échevin Mohamed Fekrioui, des informations sont aussi diffusées dans les médias par le SPF; la Ville de Charleroi a également élaboré un plan canicule afin d'assurer la protection de son personnel. Les Relais sociaux, pour leur part, ont mis en place leur propre plan canicule en faveur des personnes qui ont investi la rue comme lieu de vie et/ou qui fréquentent leurs différentes institutions. Au niveau de la Ville, la collaboration s'est traduite par l'entretien des fontaines à eau dans le centre-ville »*.

*« L'intégralité du plan canicule, a tenu à rassurer Eric Massin, n'a pas été transférée ni vers le CPAS ni vers le Relais social. La Ville de Charleroi à son propre plan canicule que de la même manière le CPAS a son plan d'urgence et d'intervention particulier »*.

Cela dit pourquoi-pas une distribution d'eau gratuite lors de certaines manifestations se déroulant sous un climat exceptionnel, par exemple Quartier d'été? Ce fut la proposition de Sofie Merckx (PTB) en guise de conclusion.

S'agissant de quartier d'été, « *les jours de fortes chaleurs, l'opérateur privé avait reçu le message de livrer de l'eau gratuite; les dispositifs se prennent déjà via notre responsable du Plan d'urgence* » informa in fine l'échevine Julie Patte.

Qu'en est-il du bien-être au travail, et plus spécifiquement de celui des agents communaux? On sait, ainsi que l'a rappelé Albert Frère (cdH) que le gouvernement wallon a ratifié dernièrement son plan bien-être pour la fonction publique avec, pour objectif, de lutter contre l'absentéisme. Mais, concrètement, quid des mesures prises au sein de l'administration carolo?

Concernant la réintégration des malades de longue durée, tout d'abord, la GRH utilise une série d'outils en parfaite collaboration avec le service externe de prévention et de protection au travail, indiqua l'échevine Déléguée, « *pour que le retour au travail de ces agents s'accomplisse de manière satisfaisante* ».

En plus des aménagements de postes de travail ou d'une éventuelle mutation vers d'autres tâches, *l'agent peut aussi bénéficier d'un temps partiel thérapeutique; en outre, si les problèmes de santé sont importants, et que des aménagements spécifiques du poste de travail sont prévus nécessitant l'achat de matériel ad hoc, la Ville intervient financièrement* ». Par ailleurs, des aides particulières, en étroite collaboration avec la Ville, peuvent être sollicitées à la demande de l'agent, auprès de l'organisme régional d'intégration de la Personne handicapée a encore informé l'édile. « *Si un retour dans l'emploi antérieur n'est pas possible, des possibilités de formations peuvent être initiées aussi.*

Concernant les aspects liés au stress et au burn-out, « *le SIPPT est attentif au mal-être des travailleurs* » a souligné F. Daspremont. Il réalise des analyses de risque à caractère social, seul ou en collaboration avec le service externe de prévention et de protection au travail. Les conclusions permettent ensuite à l'employeur, si nécessaire, de mettre en place un plan d'actions spécifique. Le SIPPT s'articule en étroite collaboration avec le service externe cité plus haut afin de définir les formations nécessaires aux travailleurs pour leur éviter trop de stress.

Quant aux assuétudes, « *Déjà, depuis plus de deux ans a rappelé l'édile, la Ville a instauré une charte pour la prévention et la lutte des assuétudes sur le lieu de travail. Elle a fait l'objet, notamment, d'une campagne de sensibilisation auprès des membres du CODIR et supérieurs hiérarchiques N+1. Je peux en tous cas vous assurer que le bien-être au travail est une de nos priorités* » a conclut F. Daspremont.

La décision prise par le Collège communal de rétablir la circulation des voitures dans la première partie de la rue de la Montagne interpelle les écologistes, et plus particulièrement X. Desgain qui a interrogé l'Exécutif à ce sujet. « *Décision étrange, dit-il, car c'est y ramener bruit, insécurité routière et dégradation de la qualité de l'air; une mauvaise nouvelle selon le conseiller, pour les quelques personnes qui y vivent encore et pour les Carolos qui aimaient y flâner en toute tranquillité. Pour écolo, « il est prioritaire de ramener des habitants dans cette artère commerçante, et de mettre en place un plan novateur pour y parvenir* ». Du style de celui adopté avec succès par la Ville d'Anvers, par exemple. Ne pourrait-on pas s'en inspirer?



*« Je peux comprendre qu'on puisse trouver surprenant que les voitures empruntent à nouveau la partie basse de la rue de la Montagne, même si c'est une perspective qui avait été envisagée au moment de son réaménagement »* a informé le bg P. Magnette. *« Si on n'avait pas pris cette option, le risque était qu'un certain nombre de véhicules, beaucoup ont pris cette habitude, entrent dans la rue de Montigny, fasse une course, s'arrêtent rapidement et ensuite repassent rue du Pont de Sambre et repassent alors sur la place Verte, ce qui aurait signifié que le parcours piéton qu'on espère maximum à cet endroit aurait été découpé par le passage de véhicules. L'avantage de l'option prise est que la rue du Pont de Sambre, elle va être complètement piéonnière ».*

*Ceci étant, on a examiné la possibilité de passer en zone de rencontre. C'est un statut qui permet de consacrer la priorité des piétons, qui peuvent utiliser toute la voie publique. La vitesse y sera limitée à 20 km/h et le stationnement autorisé seulement à quelques endroits. La seule difficulté c'est que la Circulaire qui permet la mise en oeuvre précise qu'on ne peut le faire que s'il n'y a pas de démarcation sur toute la largeur de la chaussée . Il ne s'agit donc pas, en l'espèce, a ajouté le bg, de refaire de la rue de la Montagne un nouvel axe de transit ».* Pour le bg, une rue comme la rue de la Montagne, qui vit un grave problème de désertification commerciale, y permettre un flux très limité de véhicules pourrait s'avérer positif.

Pour le reste, l'idée de réaménager les îlots urbains est très intéressante. Il a rappelé qu'en date du 29 avril 2004, le Conseil communal approuvait le projet de réhabilitation de l'îlot formé par les rues du Dauphin, rue Neuve et rue Montale. *« Cet îlot comprend aujourd 14 logements, 4 rez commerciaux, un patio central et comptera bientôt (une deuxième phase de travaux débutera le 3 octobre prochain) 3 logements et un rez commercial de plus. »*

*« Je suis parfaitement d'accord avec vous pour dire que l'îlot constitué par la rue de Dampremy, de la Montagne et bd de l'Yser se prêterait parfaitement à cela. Des promoteurs semblent intéressés par cette perspective. Il faut encore convaincre le propriétaire (presque unique) de toute cette zone. »* Des contacts et des démarches ont été entrepris en ce sens.

Pour X. Desgain, *« il est temps qu'on le secoue pour qu'on fasse quelque chose. Ça traîne depuis trop longtemps. C'est trop long comme gel commercial. Il y a dans l'arsenal communal une série de dispositions qui permettraient tout de même de lui mettre un tout petit plus de pression que celle qu'on lui fait subir aujourd'hui ».*

Enfin, par rapport à la Circulaire logement, l'échevine Ornella Cencig a tenu à rassurer X. Desgain: Elle n'est pas un frein à la création de logements à l'étage des commerces. Elle n'empêche pas de subdiviser rappela-t-elle, elle vise seulement qu'on puisse vivre dans des logements de qualité, sans empêcher une mixité de fonction.

Pour suivre, une intervention sur les actes d'incivilité et vandalisme constatés à la crèche de Couillet avec Icham Imane (PS). *« Il me revient que de nombreux actes d'incivilité et vandalisme aient lieu autour de la crèche de Couillet; des dégradations ont eu lieu également au bâtiment, ce qui inquiète principalement les parents ainsi que le personnel ».* Quid des mesures?

« Dès que j'ai eu connaissance des dégradations commises au bâtiment, le nécessaire a été fait pour assurer sa remise en état » a informé l'échevin M. Fekrioui. Ces dégradations, dit-il, sont le résultat d'une situation compliquée. Il appert, selon une enquête de voisinage, que des jeunes du quartier utilisaient les infrastructures pour y circuler à vélo. N'empêche, grâce aux efforts conjoints déployés tant par la police, la Direction de la Prévention et de la Sécurité et le service Prévention des délits, la situation a pu revenir à la normale selon l'édile.

« Par rapport au retour que j'ai de la part des acteurs de terrain et de la police (qui a intensifié ses rondes depuis la rentrée scolaire), il n'y a plus de souci depuis deux semaines ponctua l'édile. Une réponse qui n'a pas manqué de laisser interrogatif le conseiller Imane: « Je me réjouis de ces bonnes mesures seulement cela ne se voit pas, dit-il, comparant même la situation à un No Man's land. Peut-être l'un et l'autre n'y sont-ils pas allés au même moment. Tout simplement...

La version finalisée du plan communal de mobilité (PCM) a été avalisée par le Conseil communal en mars 2015 ainsi que l'a rappelé Luc Parmentier (Ecolo). Mais selon quel agenda prévisionnel sera-t-il mis en place? C'est ce qu'il a demandé au président, P. Magnette.

En ce qui concerne tout d'abord le renforcement de l'accessibilité des transports en commun, P. Magnette a rappelé que le grand projet résidait en la réalisation du bus à HNS. « La SRWT a mené des études (de flux, de coût,...). A partir de là, la Ville a exprimé des préférences (liaison centre-ville-Bomerée en passant par l'avenue P. Pastur); La SRWT va maintenant aborder la phase technique. C'est malgré tout plus compliqué que cela n'en a l'air selon P. Magnette qui a confirmé qu'un budget avait été prévu à cette fin au travers du Plan route de la Wallonie.

Le PCM prévoyait aussi la réorganisation des gares. Là aussi, l'analyse se termine.

En ce qui concerne la maîtrise accrue des flux automobiles, elle peut être influencée par ce qui précède mais aussi, dicit le bg, par des aménagements du type de ceux menés sur le R9 ou la mise en double sens, avec élargissement du parvis de l'Eden, de l'avenue des Alliés. Pour la Ville haute plus spécifiquement, le projet Charleroi DC devrait conduire à une réorganisation complète du trafic automobile. « L'ensemble de la ville haute va faire l'objet d'une restitution à la circulation piétonne et cycliste ».

A propos de cyclistes justement, P. Magnette a expliqué qu'il était désormais « intégré » dans tous les aménagements: « Il est devenu le réflexe pour tous les restaurateurs. Ils pourront aussi bénéficier de plus d'emplacements pour garer leur deux roues. Leur nombre va ainsi doubler en centre-ville (129 contre 64) et un renforcement est prévu dans chacun des districts. Pour ce qui concerne les SUL, « ils ont été étudiés et ont fait l'objet d'un projet de règlement complémentaire; la Ville peaufine les derniers détails avant matérialisation ».

Pour le reste, au registre des questions d'actualité, on retiendra celle posée par Ph. Hembise (PS) au sujet des feux de signalisation toujours défailants, malgré ses multiples interventions, en divers endroits de l'entité.

*« L'ensemble des feux concernés ont été réparés; les trois derniers signalés en panne l'ont été lors de la rentrée des classes et notamment celui de la Bassée, à Roux »* a informé l'échevin Eric Goffart. Sauf, à en croire M. Hembise, celui situé à un endroit très très dangereux: au croisement de la rue Fosse du Bois/rue de Trazegnies;

Celles posées unanimement par les conseillers J-P. Deprez (MR) et X. Desgain (Ecolo) au sujet des projets de reconversion de la Porte Ouest (devenir de la zone industrielle Carsid Providence, démantèlement des infrastructures entamée par Duferco, maintien du Haut Fourneau 4,.. ).

*« C'est en effet un dossier très important; c'est une partie de notre territoire immense; c'est certainement un des morceaux du territoire carolo dont le redéploiement sera le plus lourd »* informa P. Magnette, tout en reconnaissant que les données avaient changé en cours de route pour plusieurs raisons (condamnation du groupe Duferco à rembourser 45 millions d'euros à la RW dans le cadre de la clôture d'un contentieux en matière d'aides d'Etat, idée de la Ville de ne plus envisager la réindustrialisation des bords de Sambre, volonté citoyenne manifestée pour le maintien de certains éléments au titre de patrimoine industriel,..).

Alors quid aujourd'hui? *« L'option, en cours de négociation, consisterait en le rachat du site par le Pouvoir public, la société Duferco n'étant plus en capacité d'assurer cette diversification »* a précisé P. Magnette. C'est la première priorité. Une fois la maîtrise complète réalisée, *« qu'on puisse alors, avec des fonds régionaux à la fois assurer l'assainissement du site, la démolition d'un certain nombre d'éléments qu'on ne souhaite pas conserver, maintenir, d'autant que les budgets le permettent, des éléments du patrimoine industriel en faisant de ce vaste site un parc d'activités économique d'un tout nouveau genre; un vaste espace arboré dans le prolongement du parc de Monceau et de la vallée de la Sambre, reconnecté au reste de la ville et agréable à utiliser »*. Dans ce cadre, il pourrait même y accueillir le premier golf post-industriel d'Europe. Une mission de la Ville est allée voir un exemple du même type à Nantes.

*« Il serait intéressant que le Conseil communal soit régulièrement tenu informé de l'état d'avancement de ce dossier et de l'étude qui se situe au sein du Comité de développement Stratégique »* conclut pour sa part X. Desgain. Du reste, quant aux négociations en cours, *« Avec toutes les aides publiques dont a bénéficié Duferco, je trouve ça un peu fort de café. Je ne comprends pas pourquoi on n'engage pas une procédure pour récupérer le terrain sans autre forme de procé(ès)dure »*.

Avant-dernière question d'actualité avec L. Parmentier, au sujet des consignes et mesures de sécurité des écoles pour la rentrée 2016.

*« Effectivement, informa l'échevine Déléguée, la zone de police a bien transmis un courrier aux différents établissements scolaires en novembre dernier rappelant les consignes de sécurité et appelant à la vigilance; d'autre part, chaque poste de police de proximité de notre zone organise, selon les capacités disponibles, des opérations, soit de présence aux abords des écoles, soit des passages dans les implantations du quartier »*.

Par ailleurs, a ajouté l'édile, durant le mois de mai dernier, la fonctionnaire Planu et le chef de Corps de la police locale ont rencontré les directions des écoles, tous réseaux et niveaux confondus, afin de leur rappeler les mesures générales de sécurité spécifiques à la menace terroriste et l'importance de l'élaboration d'un plan interne d'urgence.

*« L'essentiel est donc de pouvoir, désormais, disposer des plans internes de 38 implantations supplémentaires; un mailing sera lancé prochainement visant la validation des données personnelles de toutes les directions d'écoles, il permettra aussi de rappeler à celles-ci les outils qui sont mis à leur disposition pour renforcer leur sécurité ».*

On termine avec le thème de l'enseignement avec la dernière question posée par X. Desgain *« Pour une rentrée scolaire durable »*. *« Si, pour les écologistes, il est important de garantir la gratuité de l'école, il est tout aussi important, insista le conseiller, de favoriser l'achat de matériel durable et de mettre un ralentisseur à la course au renouvellement trop rapide du matériel scolaire ».*

*La gratuité scolaire est évidemment un idéal; c'est aussi une des mesures proposées dans le cadre du Pacte d'excellence, mais ses promoteurs sont conscients qu'il s'agit là d'un objectif à long terme »* rétorqua l'échevine Julie Patte. *« Mais la Ville de Charleroi n'a pas attendu celui-ci pour réduire le plus possible le coût de la rentrée. Dès le mois de septembre, les garderies seront gratuites pour tous les élèves de notre enseignement communal mais aussi ceux de l'enseignement libre subventionné et des établissements de la FW-B établis sur notre territoire. C'est un effort de plusieurs centaines de milliers d'euros. Je souhaite cela dit aller plus loin en initiant un débat visant la gratuité totale; la volonté est de développer des projets pilotes d'écoles entièrement gratuites en dehors des activités extra-scolaires. Il est en effet fondamental de remettre en avant cet accès gratuit à l'enseignement ».*

En ce qui concerne le caractère durable des fournitures, l'échevine a indiqué que le matériel fourni par la Ville de Charleroi n'inclut pas actuellement, d'exigences par exemple relatives à l'usage de papier recyclé ou de cartouches à encre réutilisables. *« C'est un élément qui me paraît intéressant d'intégrer à l'avenir ».*

Concernant le matériel acheté par les élèves: *« Les équipes éducatives sont particulièrement attentives au montant que peut représenter l'achat des fournitures pour les familles; elles veillent donc à éviter tout gaspillage et achat de matériel inutile ».*

Julie Patte a par ailleurs fait savoir que plusieurs équipes implantées dans des projets relatifs au respect de l'environnement sensibilisent inévitablement (avec l'appui de l'ICDI) leurs élèves à l'intérêt d'acheter du matériel durable.

Enfin, s'agissant des manuels scolaires et des livres, elle a rappelé que la bibliothèque du CRIAC met à la disposition plusieurs ouvrages en une trentaine d'exemplaires, ce qui permet aux élèves de travailler sur un même texte sans devoir acheter chacun un exemplaire. Au même titre, elle a rappelé que les bibliothèques des écoles font l'objet

d'un investissement annuel, cela permet de prêter des livres plutôt que de les faire acheter.

Deux petites suggestions de X. Desgain en guise de conclusion: la mise à disposition d'un guide de bonnes pratiques à destination des enseignants et des parents; l'intégration des exigences « durables » dans les marchés publics de fournitures scolaires.

Dans le reste de l'ordre du jour, le Conseil a adopté plusieurs points relatifs à l'achat/réparation de camions et autres véhicules utilitaires pour un montant total de quelques 2,5 millions d'euros. X. Desgain (Ecolo) a dit ne pas comprendre pourquoi on n'a pas prévu d'acheter des véhicules qui fonctionnent au gaz naturel comprimé.

« *La Ville est attentive mais les alternatives ne sont pas toujours disponibles pour ce type de matériel spécifique* » fit savoir l'échevin C. Devilers.